



**Informations importantes pour les investisseurs de la Zweite, Dritte ou Fünfte
Cleantech Infrastrukturgesellschaft mbH & Co. KG (CTI 5D, CTI 8, CTI 9D, CTI 15,
CTI Vario D)**

**Statut inchangé de la vente du portefeuille / Avancement de la
transaction de refinancement / Calendrier inchangé des distributions**

Madame,

Nous nous référons à la dernière information aux investisseurs de juin 2023, dans laquelle nous vous informions des options de création de liquidités par la vente ou le refinancement de nos trois centrales électriques philippines à biomasse (centrales à énergies renouvelables), dans lesquelles vous avez une participation indirecte par le biais de la société ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH (« société de participation »). Comme nous l'avons annoncé à l'époque, nous souhaitons aujourd'hui vous informer de la situation actuelle.

Statut inchangé de la vente du portefeuille

Malgré des efforts soutenus, la gestion d'actifs n'a toujours pas obtenu les dernières autorisations en suspens qui empêchent la vente du portefeuille de centrales électriques. En raison de ce retard persistant, la deuxième option, qui consiste à se procurer des liquidités par le biais de refinancements, passe au premier plan, comme nous l'avons déjà esquissé dans la dernière information aux investisseurs.

Avancement de la transaction de refinancement

La transaction de refinancement du capital tiers mis à disposition par ThomasLloyd pour les centrales électriques, prévue jusqu'à présent pour le deuxième semestre 2024, a été avancée comme annoncé. Dans ce but, la gestion des actifs mène actuellement des

discussions intensives avec des banques commerciales locales et régionales ainsi que des banques d'investissement internationales. Des progrès significatifs ont déjà été réalisés à cet égard, de sorte que nous nous attendons à ce que cette transaction soit conclue de manière étalée sur le deuxième semestre en cours, les versements de prêts devant intervenir successivement dès le troisième trimestre 2023, ce qui libérera par la suite des liquidités au niveau de la société d'investissement et/ou des sociétés de participation.

Nous vous prions de bien vouloir accepter qu'en raison des accords de confidentialité conclus entre les parties contractantes, aucun détail supplémentaire ne peut être communiqué à ce stade.

Calendrier inchangé des distributions

Compte tenu du fait que les entrées de liquidités sont désormais prévisibles, nous avons bon espoir de pouvoir continuer à respecter le calendrier des distributions pour le deuxième semestre, tel qu'il a été esquissé en décembre 2022 et tel qu'il figure dans la dernière information aux investisseurs. En supposant que les procédures convenues avec les parties tierces puissent être mises en œuvre comme prévu, nous partons du fait que les dates de distribution exceptionnelles du deuxième semestre 2023 auront lieu comme annoncé (six distributions mensuelles en septembre 2023, cinq distributions mensuelles en décembre 2023). De même, le projet de reprendre la périodicité régulière des distributions à partir du troisième trimestre (versement en octobre 2023) est toujours d'actualité.

Nous vous informerons à nouveau de l'état actuel de la situation au plus tard le **15 septembre 2023**, et bien entendu plus tôt si des nouveautés importantes sont disponibles. Nous nous tenons en outre à votre disposition pour toute question complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cleantech Management GmbH